

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12, L1122-13 et L1122-15 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu **le 05 janvier 2016 à vingt heures** en la salle du Conseil communal, 4 Esplanade des Citoyens, 5330 Assesse.

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-après.

CONVOCAATION DU CONSEIL COMMUNAL

ORDRE DU JOUR

Première-~~deuxième~~-troisième convocation

Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

Art. L1122-11 : Le Conseil s'assemble toutes les fois que l'exigent les affaires comprises dans ses attributions, et au moins dix fois par an.

Art. L1122-12 : Le Conseil est convoqué par le Collège communal. Sur la demande d'un tiers des membres en fonction, le Collège communal est tenu de le convoquer aux jour et heure indiqués.

Art. L1122-13 : Sauf les cas d'urgence, la convocation se fait par écrit et à domicile, au moins sept jours francs avant celui de la réunion ; elle contient l'ordre du jour. Ce délai sera toutefois ramené à deux jours francs pour l'application de l'article L1122-17, alinéa 3.

Art. L1122-15 : Le Bourgmestre ou celui qui le remplace préside le Conseil. La séance est ouverte et close par le Président.

En séance publique :

- Approbation du procès-verbal de la séance précédente

- Ordre du jour de la séance :

1. Budget 2016 du CPAS – Approbation
2. Budget 2016 de la Commune – Approbation
3. Répercussion financière du nouveau règlement-taxe sur les immeubles inoccupés - Information
4. Zone de secours « N.A.G.E. » – Approbation de la dotation communale
5. Zone de Police « Les Arches » – Approbation de la dotation communale
6. ASBL « Magimpré » - Octroi d'un subside
7. Prochaine édition du Rallye de Wallonie – Accord de principe
8. Désignation d'un bureau d'études – Rédaction d'une déclaration environnementale dans le cadre de l'élaboration d'un règlement urbanistique et environnemental d'une ZACC
9. CPAS – Approbation de diverses délibérations :
 - Adoption d'une charte des utilisateurs des systèmes d'information
 - Modification du statut pécuniaire
 - Modification du règlement de travail – Mise à disposition d'un GSM et/ou d'un ordinateur portable
 - Modification du référentiel contractuel
10. Point ajouté par Mr le Conseiller LEYDER – Transports scolaires

COMMUNE D'ASSESE

Esplanade des Citoyens, 4 • B-5330 ASSESE • Tél. : 083 63 68 99 • Fax : 083 65 54 70 • contact@assesse.be • www.assesse.be

Huis-clos :

1. Désignation d'une animatrice remplaçante pour l'Accueil extrascolaire – Ratification
2. Désignations de deux techniciennes de surface remplaçantes – Ratifications
3. Enseignement :
 - Désignations temporaires d'enseignants – Ratifications
 - Congé pour prestations réduites bénéficiant aux membres du personnel en disponibilité pour cause de maladie ou d'infirmité à des fins thérapeutiques – Ratification

Par ordonnance :
Pour le Collège,

Le Directeur général,

J.P.FRANQUINET

Le Bourgmestre,

P. TASIAUX

